



Paris, le 8 décembre 2011

## **1 250 RENDEZ-VOUS D’AFFAIRES POUR LES PREMIERES RENCONTRES DE WINDUSTRY FRANCE**

**Les 7 et 8 décembre, Amiens a accueilli les premières rencontres d’affaires organisées par le Syndicat des Energies Renouvelables et sa branche éolienne, France Energie Eolienne, sous la bannière Windustry France\*.**

Le lendemain du colloque, qui s’est tenu à Amiens, au cours duquel les représentants de la Région Picardie et de l’Etat ont expliqué les raisons de leur engagement dans le développement de l’énergie éolienne, étaient organisées des rencontres d’affaires.

Le 8 décembre, au travers de 1 250 rendez-vous, les plus grands constructeurs mondiaux (AREVA, ALSTOM, ENERCON, GE ENERGY, NORDEX, SIEMENS, REPOWER, VESTAS, VERGNET, ...), les grands développeurs et opérateurs (EDPR, IBERDROLA, GDF-SUEZ...), les nombreux sous-traitants actuels de la filière éolienne ainsi que de nombreuses sociétés issues de l’industrie traditionnelle, qui souhaitent conquérir ce marché à forte croissance, se sont rencontrés.

Cette journée d’échanges a été l’occasion d’attirer de nouveaux industriels et de confirmer le dynamisme de l’industrie éolienne française, y compris à l’international. Déjà aujourd’hui, la balance commerciale française, dans le domaine, est presque à l’équilibre : en 2010, la valeur des exportations s’élevait à 941 millions d’euros contre 1079 millions d’euros d’importations.

La filière emploie actuellement 11 000 personnes et devrait représenter 60 000 emplois en 2020, lorsque 10 % de notre consommation électrique sera d’origine éolienne. Déjà 180 sociétés françaises servent le marché de l’éolien.

Jean-Louis Bal, Président du SER, déclare à l’issue de ces journées « *La démarche Windustry France illustre, pour le secteur de l’éolien, la stratégie industrielle que promeut activement le SER pour l’ensemble des filières des EnR.* »

**\*Windustry France est la vitrine du savoir-faire industriel français dans l’industrie éolienne terrestre comme maritime. C’est une démarche collective de politique industrielle qui associe des grands domaines d’activités traditionnelles (automobile, aéronautique, mécanique...), les zones d’activités portuaires, différents ministères, administrations et acteurs régionaux. Les entreprises couvrent l’ensemble de la chaîne de valeur de l’éolien, de la fabrication des composants (mâts, génératrices, freins, systèmes d’orientation des pales et de la nacelle, composants électriques, électronique de puissance ...) aux activités connexes comme l’aménagement des sites, la connexion au réseau électrique, les travaux de génie civil, le transport, l’assemblage, le stockage.**

**Contact presse :** Françoise JOUET ([francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr)), tél. : 01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79

**Le Syndicat des énergies renouvelables** regroupe plus de 500 adhérents, représente un chiffre d’affaires de 10 milliards d’euros et plus de 100 000 emplois. Elle est l’organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l’ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, éolien (**FEE**), énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.

**France Energie Eolienne** compte 250 adhérents, représente un chiffre d’affaires de 2 milliards d’euros. Pour mieux connaître la filière éolienne française, consultez le site internet : <http://fee.asso.fr>